

# Déclaration sur la Journée nationale des Autochtones 21 juin 2014

Unifor se joint aux Autochtones de l'ensemble du pays pour souligner la Journée nationale des Autochtones le 21 juin. Depuis des siècles, on célèbre à chaque solstice d'été les Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi que leur patrimoine.

Saisissons cette occasion pour amorcer une réflexion sur l'histoire du colonialisme, jeter un regard critique sur son héritage et réaffirmer notre engagement de réparer les torts qui ont été faits jadis et maintenant.

Nous reconnaissons que les droits des Autochtones sont inaliénables. Le 21 juin, nous dirigerons toute notre attention vers les obligations issues de traités non respectés, les droits à l'éducation des enfants et des adolescents autochtones et l'incapacité de notre société à protéger les femmes autochtones et à préserver leur dignité.

Notre syndicat reconnaît la force et la détermination dont nos confrères et nos consœurs autochtones font preuve dans leur lutte incessante pour la justice sociale, économique et environnementale, une lutte que nous sommes fiers de mener à leurs côtés. Pour nous, il s'agit aussi d'une occasion de manifester notre solidarité et d'en apprendre davantage sur l'extrême diversité des cultures, des langues, des traditions, des structures autonomes et des priorités politiques des Autochtones.

Les syndicats canadiens doivent jouer un rôle crucial dans le combat pour les logements décentes, les bons emplois, la durabilité de l'environnement et l'accessibilité à l'éducation, aux soins de santé et aux services de garde. Ce combat est encore plus vital pour les Autochtones. Nous avons l'obligation d'exiger des solutions aux problèmes sociaux et économiques qui affligent les Autochtones dans les réserves et hors réserve. Nous devons exiger que les gouvernements prêtent une oreille attentive aux revendications légitimes des Autochtones, restées sans réponse depuis trop longtemps.

Nous sommes tous visés par un traité. Les traités signés par les gouvernements colonisateurs et les Autochtones représentent l'engagement de protéger l'autosuffisance économique et l'indépendance culturelle des Autochtones. À titre de parties à ces traités, nous devons réclamer que le gouvernement remplisse cet engagement en notre nom.

Unifor salue la persévérance du mouvement « Finie l'inertie », qui nous fait prendre conscience de notre responsabilité commune de respecter les traités signés. La vigueur des traités, à l'instar des conventions collectives, dépend de la détermination de ceux qui les défendent et des collectivités qui les appuient.

Les traités, à l'instar des conventions collectives, donnent des outils aux personnes sans défense et aux opprimés. Ils permettent aux communautés d'intérêts comme nous d'affronter ceux qui sont les plus puissants et les plus influents. Nous devons renforcer notre détermination collective à faire respecter les droits issus de traités dans le même esprit qui nous anime lorsque nous défendons nos conventions collectives.

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits doivent avoir la maîtrise de l'éducation et obtenir le financement nécessaire pour faire de l'éducation un tremplin vers l'égalité. L'éducation est un droit conféré par traité. Après avoir nié pendant des années les inégalités dans le financement de l'éducation des Premières Nations, le gouvernement Harper a finalement admis qu'il y avait un écart à combler.

Cette année, le gouvernement fédéral a déposé une loi donnant aux Premières Nations le contrôle de leur éducation, puis l'a retirée. Cette loi visait à faire passer l'augmentation annuelle maximale du financement de l'éducation des Premières Nations de 2 % à 4,5 %. Toutefois, elle n'aurait pas suffi à corriger l'inégalité en matière d'éducation entre les enfants et les jeunes autochtones et non autochtones. Bien que nous recommandions l'abolition urgente de la limite de financement, nous appuyons le dialogue qu'entretiennent les communautés autochtones pour s'assurer que les politiques mises en œuvre résorbent les inégalités entre les formules de financement et confient les rênes des programmes d'éducation et des dépenses connexes aux Autochtones.

L'oppression économique et sociale des femmes autochtones fait partie de l'héritage des politiques coloniales patriarcales de la Loi sur les Indiens. Notre syndicat continuera de réclamer la tenue d'une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées, laquelle se fait attendre depuis longtemps.

En cette Journée nationale des Autochtones, Unifor exhorte le gouvernement fédéral à prendre des mesures concrètes et

quantifiables afin d'élaborer un véritable plan d'action, en collaboration avec les communautés et les dirigeants autochtones, qui s'attaquerait aux enjeux cruciaux, comme la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, l'accès à l'éducation et aux emplois, le perfectionnement des compétences, les soins de santé, le logement et l'accès à l'eau potable. La Commission de vérité et de réconciliation et les excuses officielles que le gouvernement fédéral a présentées aux survivants du tristement célèbre réseau de pensionnats indiens auront seulement un sens lorsque les Premières Nations, les Métis et les Inuits partageront les richesses du Canada, leur patrie.

En cette Journée nationale des Autochtones, nous célébrons le riche patrimoine de toutes les Premières Nations, nous reconnaissons leurs enjeux et nous nous engageons à nous attaquer à la tâche qui nous attend, ensemble, en toute solidarité.